

# Retrait de la réforme des retraites

Le 23 septembre, nous étions 3 millions à manifester, et ce n'est qu'un début !

Le gouvernement veut faire croire que le dossier est bouclé, mais il n'est même pas encore passé au Sénat. Et, surtout, en 2006 nous avons fait retirer le CPE après sa promulgation.

Pour faire reculer le gouvernement, une manifestation, une journée de grève ne suffiront pas, il faut un grand mouvement qui rassemble les salariés de tout le pays. Cela commence à se construire, petit à petit.

A l'IUFM c'est la rentrée, organisons-nous !

**« Travailler plus longtemps est la seule solution pour compenser le déficit » : FAUX !**

Il y a 5 millions de chômeurs qui attendent de cotiser, à ajouter aux anciens en pré-retraite car trop usés ou pas assez productifs.

Les exonérations de cotisation des entreprises correspondent au montant du déficit (35 milliards), et la productivité ne cesse d'augmenter. Un actif produit aujourd'hui 5 fois plus qu'il y a 50 ans. Avec la réforme, la part du financement assumée par les hauts revenus et les revenus financiers ne serait que de 5 % ; 95 % pesant donc sur les salariés.

**« L'espérance de vie s'allonge, il faut travailler plus longtemps » : FAUX !**

Elle s'allonge en grande partie grâce à la retraite à 60 ans. L'espérance de vie en bonne santé est en moyenne de 62 ans (59 ans pour les ouvriers), ce qui signifie que les salariés lâcheront leur travail avant d'avoir cotisé assez. En pratique, le but de la réforme est donc la baisse des pensions.

**Chez les personnels**

Avec la réforme Woerth, on perd de l'ordre de 14 % (soit 2 mois de pensions par an) et en cumulant avec la réforme Fillon, on perd 32% (soit pratiquement 4 mois de pensions par an) !

**Une caisse contre les fonctionnaires**

La réforme prévoit la création d'une caisse autonome des fonctionnaires à partir de 2011. Le gouvernement ne remplaçant pas un départ sur deux à la retraite, cette caisse sera forcément déficitaire ! De nouvelles attaques seraient donc à prévoir.

**« Ça ne concerne pas les jeunes ! » : FAUX !**

- Avec le recul de l'âge légal de départ et l'allongement de la durée de cotisations, un million d'emplois ne seront pas libérés chaque année.
- Avec un emploi stable à 27 ans, les années d'études non prises en compte et 41,5 annuités de cotisation, ce qui se profile c'est le travail jusqu'à 67 ans pour avoir une retraite décente. Pour les fonctionnaires, la réforme fait perdre 150 à 200 euros par mois de retraite, par rapport à l'ancien système.
- Les fonctionnaires vont cotiser près de 3 % de plus par mois, ce qui correspond à une perte d'une journée de salaire par mois, 20 000 euros sur une carrière.

**MANIFESTATION**  
Samedi 2 octobre  
14h30 République

**Assemblée générale**  
les liens entre retraites et mastérisation  
Lundi 4 octobre  
17h – Batignolles

Date concours	âge au concours	âge de départ à la retraite	Montant avant la réforme	Montant après la réforme	perte mensuelle	Perte annuelle
2011	27	60	1210 €	Impossible		
		62	1449 €	1283 €	166 €	1992 €
		65	1798 €	1663 €	135 €	1620 €
		67	1892 €	1892 €	0	0
2011	28	60	1180 €	Impossible		
		62	1416 €	1254 €	162 €	1944 €
		65	1761 €	1629 €	132 €	1584 €
		67	1856 €	1856 €	0	0